

REGLEMENT

La bourse aux skis de Mieussy prend en dépôt les articles de skis en bon état, propre déposés uniquement par des particuliers dans la limite de 20 articles par déposant. Nos partenaires professionnels sont les seuls autorisés à déposer eux même leurs articles de ski.

ARTICLES MIS EN VENTE :

Liste des articles acceptés :

- Skis alpin / de fond / télémark / randonnée (y compris couteaux, peaux, DVA, ABS) / monoskis
- Snowboards
- Raquettes / luges
- Chaussures de ski alpin / nordique / télémark / randonnée / snowboard
- Bâtons alpin / de fond / randonnée
- Casques / masques / lunettes / bonnet
- Vêtements de ski techniques : vestes, pantalons, salopettes, combinaisons
- Equipements spécifiques pour la compétition (dorsales, protèges tibias, casques de slalom,...)

Liste des articles NON acceptés :

- Les skis droits et chaussures de ski à entrée arrière (matériel très vieux de manière générale)
- Doudounes de ville, vêtements de braderie, vide grenier, ...

Le ski club de Mieussy se réserve le droit de refuser tout article s'il l'estime en trop mauvais état ou trop ancien.

Le matériel est vendu en l'état et le ski club ne pourra être tenu pour responsable d'un éventuel vice ou défaut caché. Le matériel ne sera ni repris ni échangé.

Merci de respecter les préconisations ci-dessous pour la dépose de vos articles :

- Les chaussures / bâtons / skis / gants doivent être attachées solidement par paire
- Les étiquettes doivent être solidement fixées sur les articles

PREPARATION / LISTE ET ETIQUETAGE :

- Dès la création d'un compte utilisateur sur le site <https://bourse.skiclubmieussy.fr> votre inscription est validée. Le nombre de participants étant limité, nous sommes chaque année contraints de refuser des inscriptions : nous comptons donc sur votre présence le jour J (en cas d'inscription non honorée, l'inscription ultérieure vous sera refusée).
- Une lettre est automatiquement générée par le logiciel et attribuée à votre liste de dépôt dès que vous avez créé votre compte. Merci de bien conserver votre mot de passe, qui vous sera nécessaire pour vous connecter ultérieurement sur le site et accéder à votre liste de dépôt ainsi qu'à vos étiquettes.
- Une fois les formalités d'inscription complétées, vous devrez donner une description de chaque article ou lot mis en vente, leur attribuer un prix et en indiquer la taille/la pointure. Chaque article ou lot mis en vente se verra attribué un numéro automatiquement généré par le logiciel (en plus de la lettre). Les descriptions que vous indiquez sont très importantes car elles permettent de connaître les articles composant un lot de dépôt.

Bourse aux skis

Organisée par le ski club alpin de Mieussy
le premier weekend de novembre



- Vous pourrez remplir votre liste de dépôt en plusieurs fois.
- **Pensez bien à cliquer sur « enregistrer » après chaque modification apportée à votre liste pour ne pas perdre le travail effectué.**
- **Une fois la liste entièrement complétée, le logiciel génère automatiquement les étiquettes que vous devrez imprimer (sur du simple papier les étiquettes ne tiennent pas, il faut soit les plastifier, soit les coller sur du carton... Accrocher solidement à l'article ou au lot mis en vente. Pour vous aider à attacher les étiquettes, vous trouverez un emplacement spécial pour la perforation.**

NB : chaque étiquette reprend la lettre attribuée à la liste, le numéro généré pour l'article ou au lot, la description, le prix, la taille et un QR Code qui sera scanné au moment de la vente

- Une fois votre liste complétée, les articles ou lots étiquetés, nous vous donnons rendez-vous à la salle des fêtes de Mieussy le samedi à partir de 7h30 pour le dépôt (cf le paragraphe ci-dessous). Vous devrez impérativement imprimer 1 exemplaire de votre liste et l'apporter le jour du dépôt en même temps que vos articles à vendre. En effet, le dépôt ne sera pas autorisé si la personne déposante n'est pas en possession de sa liste « papier » le jour du dépôt (ni si les étiquettes ne sont pas accrochées aux articles/lots).
- Vous pourrez, tout au long du week-end suivre en direct l'évolution de vos ventes, en vous connectant sur le site <https://bourse.skiclubmieussy.fr> , muni de vos identifiant et mot de passe.
- A la fin du week-end, nous vous donnons rendez-vous le dimanche à 18h30, pour récupérer vos invendus et le montant perçu par vos ventes (cf le paragraphe ci-dessous).

DEPOT

Les dépôts auront lieu : **samedi à partir de 7h30 et jusqu'à 13h30**

Une commission est prélevée par le ski club de Mieussy au moment du dépôt :

- 0,50 € par articles d'une valeur de 0 à 14,99 €
- 1 € pour tout article d'un montant supérieur ou égal à 15 €

Le règlement de cette commission vous sera demandé lors du dépôt et ne sera pas déduite du montant des ventes effectuées au cours de la bourse.

VENTE

L'accès à la vente s'étale sur 2 jours :

- Le samedi de 9h à 19h
- Le dimanche de 9h à 17h

N'hésitez pas à venir nous rendre visite tout au long du week-end, **nous proposons également un service de bar / restauration afin de partager un moment convivial.**

CB acceptée

RECUPERATION

Bourse aux skis

Organisée par le ski club alpin de Mieussy
le premier weekend de novembre



Pour la récupération de vos invendus et la remise du montant de vos ventes, merci de vous présenter à 18h30 à la salle des fêtes de Mieussy.

NB : Le montant de vos ventes vous sera réglé après déduction des 10% reversés au ski club de Mieussy.

Les articles non récupérés le dimanche soir à 21h ne pourront plus être réclamés.

Le ski club décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol, malgré notre vigilance.

Pour tous renseignements complémentaires, merci d'écrire à l'adresse e-mail :
skiclubmieussy@hotmail.com